

Code RNCP : 38160 - [Cliquez ici pour accéder à la fiche RNCP](#)

Effectifs et provenance des étudiants

Inscriptions pédagogiques		2021-22	2022-23	2023-24
M1	Master 1 Droit Social - Droit Social et Relations du Travail	28	25	26
	Master 2 Droit Social - Droit Social et Relations du Travail	20	23	22
M2	Master 2 Droit Social - Droit Social et Relations du Travail (FC)	26	26	21
Total inscriptions		74	74	69

Provenance des étudiants inscrits en master		2021-22		2022-23		2023-24	
Primo-entrants en M1 (hors redoublants)		27	22	23			
M1	dont Lyon 3 - Licence générale	26	96%	22	100%	22	96%
	dont Lyon 3 - LP						
	dont Hors Lyon 3	1	4%	0	0%	1	4%
Primo-entrants en M2 (hors redoublants)		33	36	31			
M2	dont Lyon 3	18	55%	23	64%	22	71%
	dont Hors Lyon 3	15	45%	13	36%	9	29%

Evaluation de la formation par les étudiants

Résultats présentés au niveau de la mention

MENTION DROIT SOCIAL

Taux de réponse : 22% (23 répondants sur 106 interrogés)

Taux de satisfaction* : 96% (22/23)

* Le taux de satisfaction correspond au pourcentage d'étudiants ayant donné à la formation une note globale supérieure à 5 (sur 10).

	Note moyenne sur 10
Appréciation globale sur la formation	8,0
Avis sur les objectifs de la formation :	
* Objectifs et programme clairement définis et présenté	7,9
* Programme annoncé respecté	
* Objectifs atteints conformes aux attentes	
Avis sur les apports de la formation en termes de...	
...compétences disciplinaires	8,2
...compétences professionnelles	6,8
...compétences linguistiques	4,7

Source : Enquête d'évaluation des formations réalisée par la DIDAP – Résultats 2023-24

Présence et réussite aux examens

Taux de présence aux examens (et nombre de présents)	2021-22		2022-23		2023-24	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Formation Initiale	93% (26)	100% (10)	100% (25)	100% (13)	100% (26)	100% (7)
Formation Continue		38% (10)		38% (10)		0% (0)
Alternance		100% (10)		100% (10)		94% (15)
Total	93%	65%	100%	67%	100%	51%

Le taux de présence aux examens correspond au pourcentage d'étudiants ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro.

Taux d'admission (et nombre d'admis)	2021-22		2022-23		2023-24	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Formation Initiale	82% (23)	90% (9)	92% (23)	100% (13)	100% (26)	100% (7)
Formation Continue		77% (10)		77% (10)		92% (12)
Alternance		100% (10)		100% (10)		100% (16)
Total	82%	88%	92%	92%	100%	97%

Le taux d'admission correspond au pourcentage des étudiants inscrits ayant validé leur année.

Insertion professionnelle des diplômés

Résultats présentés au niveau de la mention

MENTION DROIT SOCIAL

Taux de réponse : 70% (21 répondants sur 30 interrogés)

Taux de poursuite d'études : 0% (0/21)

Taux d'insertion professionnelle* : 94% (16/17)

* Le taux d'insertion professionnelle correspond au pourcentage de diplômés occupant un emploi sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (définition Ministère)

Source : Enquête d'insertion professionnelle réalisée par l'OFIP auprès des diplômés 2022 (18 mois après l'obtention du diplôme)